



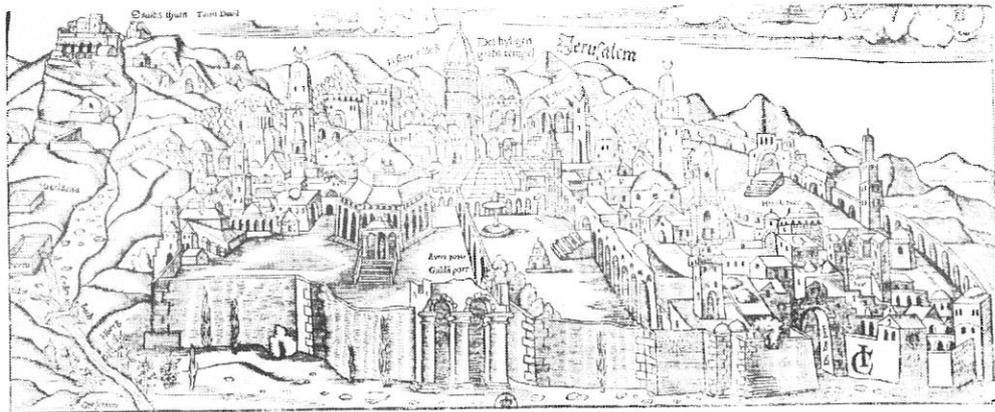
L'AFFAIRE DES TEMPLIERS

Mardi 17 mai 1988

Evelyne FOURREAU

L'Ordre des Templiers -

L'Ordre des Templiers fut fondé vers 1118-1119 par Hugues de Payens et huit autres chevaliers français qui avaient suivi à la croisade Godefroy de Bouillon sous le nom de pauvres chevaliers du Christ, constitués en ordre religieux sous la règle de Saint-Augustin avec les trois vœux, ils formaient une sorte de milice, de gendarmerie de la Palestine.



Gravure du XVIème siècle représentant les principaux lieux de Jérusalem

Etablis par Baudouin II, roi de Jérusalem, devant un palais attenant à l'ancien temple de Salomon, ils prirent le nom de Templiers.

En 1128, le concile de Troyes confirma l'institution d'un nouvel Ordre, et lui donna une règle sévère mais sage, en accord avec Saint-Bernard. L'Ordre comprenait quatre classes : les chevaliers qui devaient être nobles, les écuyers, les frères lais qui étaient les sergents et les soldats, les chapelains et prêtres formant le clergé de l'Ordre.

Le Grand-Maître élu comme tous les dignitaires, avait rang de Prince ; son pouvoir était limité par les chapitres.

La bulle du 15 juin 1163 donna aux Templiers une place privilégiée dans l'Eglise.

Leur devise est inscrite sur leur étendard noir et blanc et le sceau de leur ordre figure le Temple puis deux cavaliers : un Templier et un pèlerin sur un même cheval avec ces mots : "sigillum militum christi".

Les Templiers formèrent en Orient l'avant-garde des armées chrétiennes, leur vaillance et leur activité leur valurent de nombreuses donations.

La puissance de leurs forteresses fit que de tous côtés on leur confia de l'argent ; ils devinrent les banquiers du Pape, des rois, des princes, des particuliers. Mais, quand la chute de Saint-Jean-d'Acre en 1291 eut chassé les Latins de leurs possessions en Syrie et en Palestine, et que l'utilité militaire de l'Ordre ne fut plus apparente, les griefs qu'avaient provoqués leurs richesses et leur orgueil grossirent et s'accumulèrent.

Des préjugés violents et opiniâtres s'élevèrent contre eux : on les accusa même d'entente avec les Sarrasins.

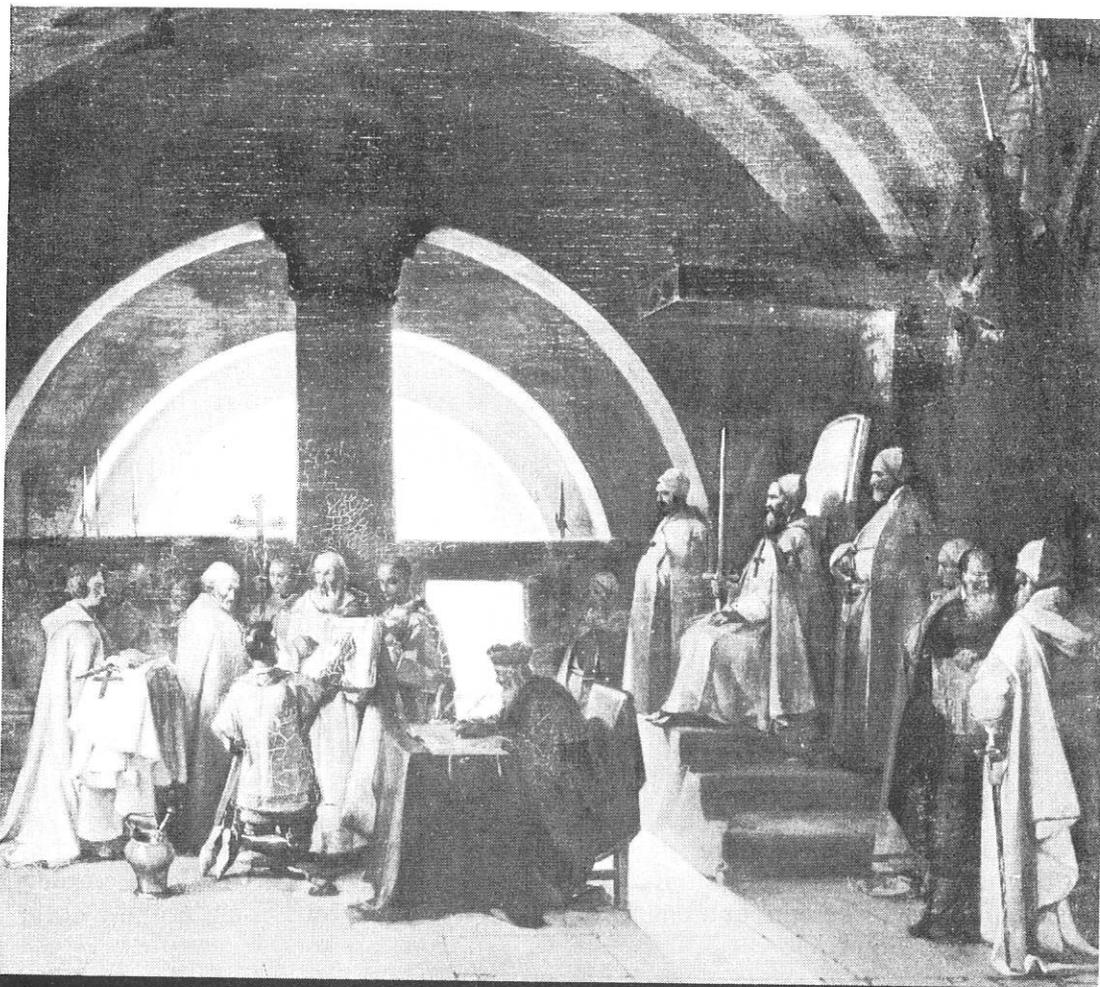
Des légendes se formaient sur leur avidité, leur impiété, sur leur ivrognerie, sur leurs débauches ; le mystère de leurs chapitres et le secret de leurs règles que plusieurs frères prétendirent ne pas connaître, les rendirent suspects.



Evoquant leur extrême pauvreté, un des premiers sceaux des Templiers (ci-dessus) représente deux hommes chevauchant un seul cheval. Plus tard, des adversaires du Temple s'en servirent pour étayer certaines accusations.

La réception -

Une probation de durée indéterminée, par conséquent variable, mais généralement longue, était imposée au Chevalier aspirant à être reçu frère par les Templiers.



Réception de Jacques de Molay dans l'Ordre du Temple (peinture de Granet). Au début, aucune condition de naissance ne fut exigée pour être admis. A partir du XIII^e s., il fallut être au moins chevalier ou fils de chevalier... et né de mariage légitime.

Et d'abord, il convenait d'éprouver les esprits pour savoir si le nouveau venu avait bien suivi les voies de Dieu, s'il n'était pas un émissaire du Malin, guidé par l'orgueil, le désir de faire partie d'un corps aristocratique, d'en pénétrer les secrets, et de se les approprier pour les divulguer ensuite en les dénaturant.

Les épreuves auxquelles on soumettait le nouveau frère étaient rudes.

Un mois, deux mois, souvent davantage, il lui fallait se plier aux plus rebutants travaux de la maison, aux plus vexatoires : chauffer le four, tourner la meule du moulin, vaquer aux soins de la cuisine, conduire les chameaux, garder et nourrir les porcs, telles étaient les tâches humiliantes auxquelles les plus fiers devaient s'atteler sans rechigner.

Le chapitre chargé de valider sa réception se rassemblait la nuit (recréant le mystère des initiations antiques) dans une salle attenante à l'église de la commanderie. Encore habillé de la défroque des frères, qu'il avait portée pendant son noviciat, il attendait dehors entre des écuyers, la torche au poing.

A trois reprises, on lui déléguaient deux chevaliers pour lui demander ce qu'il voulait, et à trois reprises il répondait qu'il désirait entrer dans la maison.

On l'introduisait alors devant le chapitre composé de douze membres. Il s'agenouillait devant le Maître et joignait les mains.

"Sire, je suis venu devant Dieu et devant vous et devant les frères, et vous prie et vous requiers pour Dieu et pour Notre-Dame, de m'accueillir en votre compagnie et de me donner part aux bienfaits de la maison".

Le Maître lui présentait tout ce qui l'attendait de pénible dans le collège où il aspirait à prendre place.

"Réfléchissez", lui disait-il, "qu'en sollicitant de prendre rang parmi nous, vous requérez une chose grande, car de notre Ordre, vous ne voyez que l'écorce qui est au dehors" [...].

[...] "vous qui êtes maître de vous-même, il vous faudra devenir serf d'autrui. Vous ne ferez jamais ce que vous désirez, car si vous voulez résider en la terre qui est en-deça des mers, l'on vous mandera en celle qui est par-delà" [...].

*

* *

Les Templiers en France -

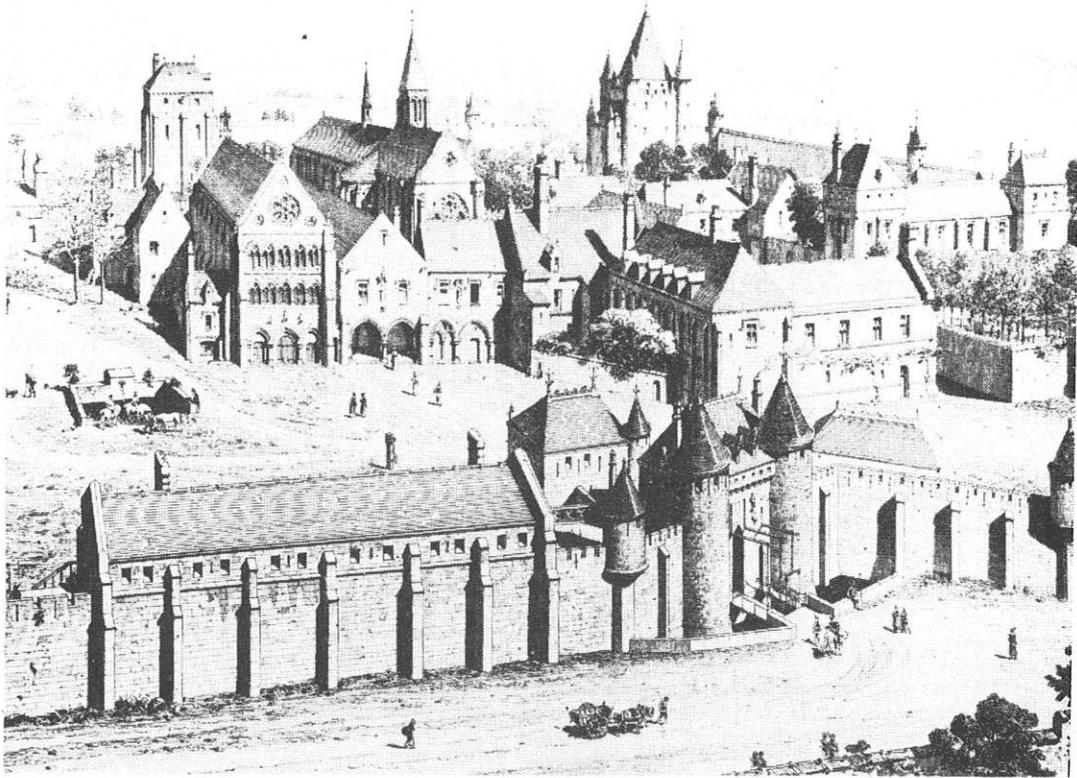
Philippe IV le Bel, petit-fils de Saint-Louis, est né en 1268 à Fontainebleau. Il est couronné en 1285 et meurt en 1314.



PHILIPPE LE BEL

Le peuple lui a donné ce surnom car il était agréable à regarder. On lui reprochait toutefois d'être impassible et influençable. Il vit à l'époque où l'ordre des Templiers est en France depuis la prise de Saint-Jean d'Acre en 1291 par les Egyptiens.

L'enclos du Temple représente un tiers de la superficie du Paris de l'époque. C'est un endroit, du fait qu'il est à l'extérieur de la ville, protégé de remparts.



L'enclos du Temple

Ceci depuis l'époque de Philippe Auguste (fin du 12ème siècle) à cause des brigands et de la lutte contre les troupes anglaises des Plantagenets.

L'ordre était déjà fixé dans presque tous les royaumes de la Chrétienté. En Castille, en Aragon, en Allemagne, en Angleterre, à Rome. Il est établi en Normandie, à la Rochelle (1131), en Languedoc (1136), en Bretagne (1141), à Paris (entre 1140 et 1147).

En Occident, les Templiers jouèrent un rôle économique très important. Leurs commanderies toujours établies de façon à enclore un lieu d'eau étaient le siège de véritables exploitations agricoles.

Les Templiers produisaient des céréales, base de leur nourriture, de l'huile, du vin. Ils avaient leur cheptel. Vivant de produits de leur domaine, ils pouvaient consacrer l'or qui affluait dans leurs coffres aux dépenses de guerre et d'équipement et aux frais d'entretien des bâtiments, quand la commanderie ne disposait pas de frères maçons, charpentiers, couvreurs.

A Paris, les Templiers fabriquaient en franchise armes, vêtements et meubles. Bientôt s'ajouta une activité née au gré du hasard et développée par la suite : l'activité de banque.

Depuis la perte de Saint-Jean d'Acre, les Templiers affluent dans les commanderies occidentales. A Paris, où ils étaient de plus en plus nombreux, ils sont plus redoutés qu'aimés, malgré leurs aumônes. Ayant quitté l'Orient, fondement de leur rigueur, justification de leurs privilèges, il était inévitable que les moins solides des frères et surtout les sergents et les domestiques succombent aux poisons sournois de la vie de garnison.

Le Roi leur conservait apparemment son admiration et son estime. En 1303, il avait de nouveau confié au Temple le trésor royal et la conservation des recettes publiques.

En 1304, il concéda de nouveaux privilèges au "Saint Ordre du Temple".

Mais, chez le Roi, l'envie et l'inquiétude le disputaient à l'admiration. L'année même où il encensait l'Ordre, il avait sollicité son admission à titre honoraire. Mais cet honneur qui avait été accordé à Innocent III et à plusieurs souverains, lui fut refusé.

Cette vexation se greffa sur la méfiance qui envahissait lentement son esprit, nourrie depuis le début du siècle, à la fois par le clan des légistes qu'irritait l'indépendance de l'Ordre et par les Dominicains jaloux de son importance. Ceux-ci, en qualité d'inquisiteurs, recueillaient depuis longtemps des rumeurs selon lesquelles l'Ordre avait une activité occulte, entretenait des intelligences avec les Sarrasins et n'avait pas des moeurs irréprochables.

Les légistes Nogaret et Marigny alimentaient les préoccupations du Roi devant cette force militaire, religieuse et financière en train de transférer son quartier général en France. N'était-elle pas un danger pour l'autorité de l'Etat ? Et si un jour le Temple s'alliait au Pape contre le Roi de France ?

D'autre part, la guerre des Flandres avait épuisé les ressources du royaume et les charges financières de l'Etat allaient croissant. L'expulsion des Juifs et le dépouillement des Lombards n'avaient pas suffi à résoudre les difficultés du trône, alors que le Temple accumulait des richesses. En 1306, une fluctuation monétaire déclencha une violente émeute. Philippe le Bel dut chercher refuge au Temple de Paris. Deux jours durant, les Parisiens cernèrent la forteresse. Le Roi la quitta aigri et envieux. Il avait vu de près la solidité et l'organisation de l'Ordre. On l'avait traité courtoisement mais sans plus, comme un simple passant invoquant le droit d'asile. Il lui semblait que les Chevaliers auraient pu le dégager sur l'heure et qu'ils n'en avaient rien fait comme pour lui faire toucher du doigt sa faiblesse et leur indépendance à l'égard de la couronne.

Ainsi était-il de plus en plus sensible à la campagne de diffamation entreprise par Nogaret depuis plusieurs années. Dès 1305, il communiquait des éléments au Pape Clément V dans l'espoir de voir celui-ci intervenir. En vain.

En 1307, Nogaret fut nommé Chancelier à la place de l'évêque de Narbonne qui se refusait à condamner l'Ordre. L'arrestation massive des frères fut décidée le 14 septembre à Maubuisson.



Nogaret

La date d'exécution en avait été fixée au vendredi 13 octobre 1307 (d'où la superstition du vendredi 13). Le Grand-Maître Jacques de Molay et tous les Templiers de France furent saisis par les officiers royaux, au nom de l'Inquisition, sur l'accusation d'hérésie.

Pour obtenir les aveux nécessaires, on utilisa la torture par l'eau et par le feu : les grands dignitaires avouèrent le reniement du Christ, les moeurs infâmes qu'on leur imputait.

Jacques de Molay, reconnu avoir craché sur la croix. Les états généraux de Tours déclarèrent les chevaliers dignes de mort en 1308.

La plupart des prétendus coupables ayant rétracté des aveux obtenus par la torture, les enquêtes faites dans divers pays n'ayant révélé aucune charge semblable, le concile de Vienne (1311) ne reconnut pas la culpabilité, mais Clément V pour en finir, par la bulle du 3 avril 1312, prononça la suppression de l'Ordre, tout en reconnaissant qu'il n'y avait pas matière à condamnation canonique.

Les biens de l'Ordre devaient être donnés aux Hospitaliers.

En France, Philippe le Bel s'était approprié le numéraire trouvé dans les maisons le 13 octobre 1307 et par son droit de justice, il fit brûler un grand nombre de relaps, y compris le Grand Maître en 1314.

Jacques de Molay avait été élu Grand Maître du Temple à la mort de Thibaud Gaudin en 1295. On le présente volontiers comme un esprit assez dénué, très inférieur en tout cas à ce que la conjoncture nécessitait. Bref, cet honnête chevalier, d'humble noblesse, passe pour n'avoir pas été de taille à lutter contre Philippe le Bel.

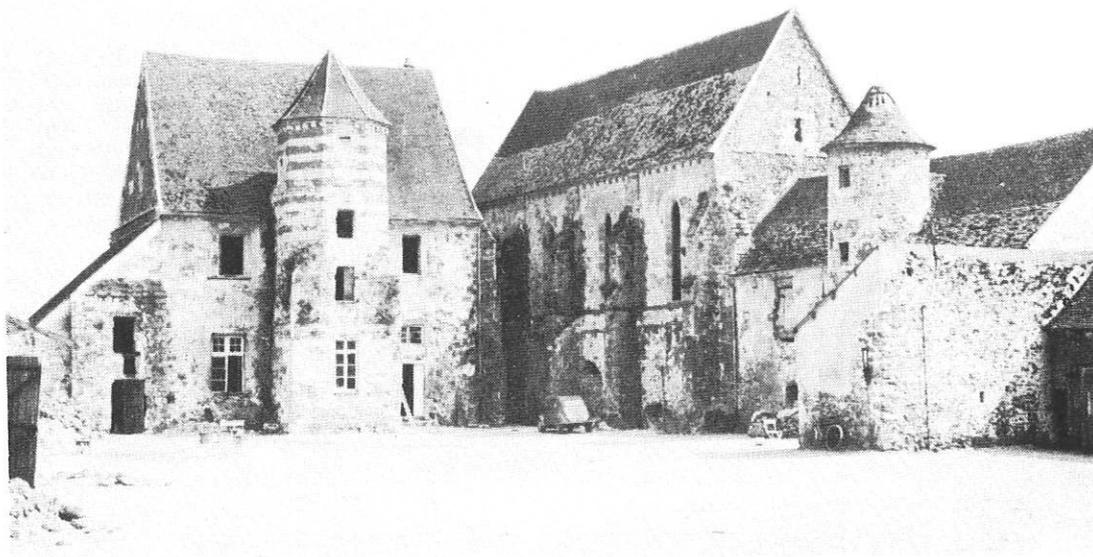
Les Hauts lieux templiers en France -

Le territoire actuel de la France se trouvait coupé en cinq provinces, ayant chacune une grande commanderie à leur tête : France avec Paris, Bourgogne avec Voulaines-les-Templiers, Poitou-Aquitaine avec Poitiers, Auvergne avec Angoulême et Provence-Languedoc avec Saint-Gilles du Gard.

De ces provinces relevaient directement les commanderies régionales dont dépendaient les commanderies principales, elles-mêmes responsables des simples commanderies.

A la base de l'édifice, soumis à ces commanderies, se trouvaient les domaines ruraux, fermes, granges et autres maisons secondaires.

Madame Fourreau conclut son exposé en nous montrant des diapositives de la commanderie de Coulommiers et Provins.



la commanderie de Coulommiers (Seine-et-Marne) dont d'importants travaux de restauration ont fait un remarquable témoignage de la présence templière en France.

Les Templiers étaient-ils de bons chrétiens ou des hérétiques ?

« Le soldat a la gloire, le moine le repos. Le Templier abjurait l'une et l'autre. Il réunissait ce que les deux vies ont de plus dur : les périls et les abstinences. La plus grande affaire du Moyen Age fut longtemps la guerre sainte, la croisade : l'idéal de la croisade semblait réalisé dans l'ordre du Temple. »

JULES MICHELET,
Histoire de France.

« Les Templiers ne tombèrent pas à demi. Ils allèrent d'un bond à l'opposé le plus extrême de la doctrine de la rédemption par un dieu fait homme. Les insultes à la

Croix, le reniement du Sauveur, l'omission des paroles sacramentelles de la messe sont les conséquences de cette négation absolue de la divinité du Christ. »

JULES LOISELEUR,
la Doctrine secrète des Templiers.

« Les Templiers ne méritèrent pas l'accusation d'hérésie ; ils ne trahirent jamais leur serment de soldats du Christ. Aucun mystère ne subsiste à ce sujet : l'accusation d'hérésie est absurde. »

J.-H. PROBST-BIRABEN,
les Mystères templiers.

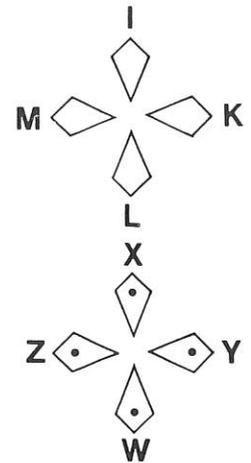
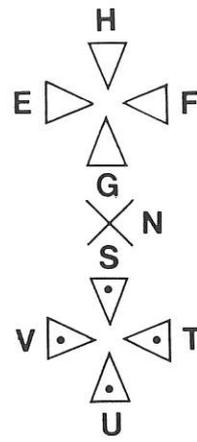
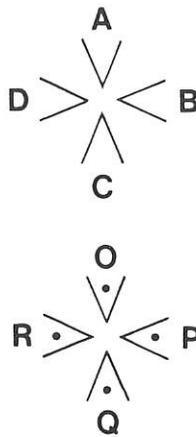
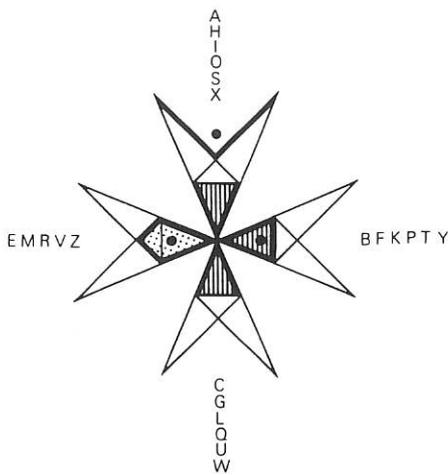
La cryptographie des Templiers

Les Templiers étaient aussi passés maîtres dans l'art de la cryptographie. Au cours du procès, le percepteur du Temple de Ne-mours révéla ainsi qu'il avait « instruit plus de quatre cents frères dans les écritures secrètes ».

Sur les trois exemplaires qui ont été conservés de la règle officielle du Temple figurent les lettres d'un alphabet secret ; celui-ci a été déchiffré par Charles Maillard de Chambure et J.-H. Probst-Biraben. La clé de cet alphabet est un bijou que portaient les dignitaires et qui figure, sous l'écu, dans les armoiries de l'ordre du Temple. Ce bijou est une croix à huit pointes renfermant

en son centre la croix pattée de l'ordre. En l'examinant de près, on observe plusieurs détails : certains traits sont renforcés tandis que d'autres sont légers ; trois éléments de la figure comportent des points ; enfin, la croix templière n'a que trois branches rouges pattées, la quatrième étant un trapèze d'or. Le bijou est ainsi formé par quatre figures géométriques égales mais orientées différemment : les quatre branches de la grande croix qui se subdivisent chacune en six figures, avec ou sans point. Ce sont ces vingt-quatre figures qui forment les vingt-quatre lettres de l'alphabet secret, l'X central formant la vingt-cinquième (le N).

A l'alphabet cryptographique proprement dit, il faudrait ajouter les emblèmes ésotériques que l'on trouve gravés sur de nombreuses commanderies, conformément à la recommandation de la règle : « Là où vous construirez de grands bâtiments, faites les signes de reconnaissance. » On trouve aussi des emblèmes de cette nature gravés dans les cachots où furent enfermés les Templiers, notamment dans les donjons de Chinon et de Gisors. Il semble que les prisonniers aient destiné ces messages imagés aux initiés qui leur succéderaient dans les geôles. Les Templiers utilisèrent également la cryptographie pour protéger le secret de leurs nombreuses opérations commerciales et bancaires.



ANNEXE
BIBLIOGRAPHIE

- . Bordonove George : La vie quotidienne des Templiers au 13^{ème} siècle.
1978 - Payot
- . Daillez Laurent : Les Templiers, ces inconnus.
1972 Librairie Acad.Perrin
- . Charpentier John : L'ordre des Templiers.
1977 Tallandier
- . Demurger A. : Vie et mort de l'Ordre du Temple.
1985 Le Seuil
- . Fau G. : L'affaire des Templiers.
1972 Le Pavillon
- . Lameyre Alain : Guide de la France templière.
1975 Tchou
- . Dailly Laurent : La France des Templiers.
1975 Marabout
- . Burtant Pierre : Les Templiers de Jerusalem.
- . Melville Marion : La vie des Templiers.
1978 Gallimard
- . Charpentier Louis : Les mystères templiers
1979 J'ai lu
- . Markale Jean : Gisors et l'énigme des Templiers.
1896 Pygmalion
- . Maurin J. : La double mort des Templiers.
1982 Laffont
- . Pernoud Régine : Les Templiers
1974 PUF
- . Tourniac J : De la chevalerie au secret du temple
1975 Le Prisme
- . Baigent Michel - Leigh Richard - Lincoln Henry : L'énigme sacrée
1983 Pygmalion